© Drogues Info Service - 1 juin 2025

Vos questions / nos réponses

addiction au cannabis

Par Profil supprimé Postée le 23/10/2012 12:09

> Je m'appelle paquito,
> Après 6 mois d'abstinence mon fils a rechuté. Je ne sais plus quoi faire. Conducteur routier, son permis lui a été supprimé donc il ne trouve pas de travail. Il me réclame de l'argent pour s'approvisionner face à mon refus il devient agressif. Il ne va pas jusqu'à me frapper mais il menace de passer à des actes qui vont à l'encontre de la loi. Que peut-on faire dans ces conditions ?

Mise en ligne le 24/10/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi face à cette situation. L’impossibilité d’exercer sa profession, lié au manque de substance psychoactive semble créer une certaine souffrance pour votre fils. Et son comportement agressif et ses menaces doivent sans doute vous désemparer et vous rendre vulnérable.

Il semble important de pouvoir trouver un soutien approprié à ce que chacun d’entre vous vit dans cette situation douloureuse.

En premier lieu, il est nécessaire de vous protéger de l’agression verbale ou psychologique qu’il vous fait subir. Afin de retrouver un climat de sécurité et autant que faire se peut de sérénité. Pour cela, nous vous conseillons de ne pas rester seule face à ce problème. Vous pouvez trouver un soutien psychologique et/ou un soutien plus concret en cas de débordement de votre fils. Ce que nous appelons soutien concret est une personne ou instance qui pourrait intervenir dans les moments où vous ne vous sentez pas en sécurité avec lui. Ce peut-être la police, des voisins, des proches, de la famille par exemple.

Quant au soutien psychologique, vous pourrez trouver différents services:

Certains services téléphoniques proposent une écoute, un soutien et éventuellement une orientation face au problématique de violence physique ou psychologique (intimidation, menace, culpabilisation). Citons par exemple "Violences conjugales" qui s'adresse à toute personne victime de violence au sein de la famille; ce service est joignable du lundi au samedi de 8 h à 22h au 39 19.

Vous pouvez également trouver un soutien psychologique régulier dans un Centre Médico-Psychologique (CMP). Ces centres proposent des consultations gratuites de psychologues.

Concernant votre fils, plusieurs orientation sont possible également. Il pourrait bénéficier d'un soutien psychologique pour les difficultés et angoisses qu'il vit. Il pourrait également trouver des interlocuteurs pour le renseigner sur les aides auxquelles il peut prétendre (aide financière, aide au logement, aide à la ré-orientation ou l'insertion professionnelle…).

Concernant le soutien psychologique il peut bénéficier de consultations anonymes et gratuites auprès d'un psychologue dans un Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention et d'Addictologie (CSAPA) ou dans un CMP. Dans ces centres il pourrait également rencontrer des assistantes sociales qui pourront l'orienter concernant les questions pragmatiques d'emploi ou autre.

Vous et votre fils ne devez pas hésiter à contacter nos écoutants qui vous proposeront une écoute, un soutien ponctuels et pourront vous trouver des adresses de CSAPA proches de chez vous. Notre ligne est ouverte 7j/7j de 08h à 02h au 0 800 23 13 13 (l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe ou une cabine téléphonique).

Bien cordialement.